



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

N°13194 / MEJ / DGEE / BRH / PRH 1

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

Pirae, le 09 avril 2020

Le Directeur général

Affaire suivie par :
Hina-Arii BUCHIN (40 470583)

à

Mesdames les institutrices et Messieurs les instituteurs
Mesdames et Messieurs les professeur(e) des écoles
Mesdames et Messieurs les psychologues de l'éducation nationale

s/c de Mesdames les inspectrices et Messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale,
chargés des circonscriptions pédagogiques

Objet : Modificatif n°3 à la circulaire relative au mouvement 2020 du 1^{er} degré

Réf. : Circulaire n° 747/MEJ du 24 février 2020

Compte tenu des circonstances liées à l'épidémie de Covid19, je vous informe de la réouverture de la campagne de Mouvement du 1^{er} degré :

- a) le mouvement des enseignants spécialisés et des psychologues de l'éducation nationale
- b) le mouvement des conseillers pédagogiques et des directeurs d'écoles
- c) le mouvement des adjoints

selon les modalités suivantes :

DEPÔT DES CANDIDATURES ET TRANSMISSION DES DEMANDES DE MUTATION

1- Constitution du dossier

Les candidats sont invités à remplir avec le plus grand soin la fiche de candidature en se connectant à l'adresse suivante : <https://mut1dg.education.pf>

Cette application sera ouverte du mardi 14 avril 2020 au mardi 21 avril 2020.

- L'identifiant de connexion est le NUMEN (Numéro d'identification éducation nationale à 13 caractères)
- Le mot de passe de première connexion est : DgEe01 (bien respecter les majuscules et minuscules)

Attention : il vous sera demandé de personnaliser votre mot de passe dès la première connexion. Une fois le mot de passe modifié, il faudra vous connecter à nouveau en utilisant ce nouveau mot de passe.

- Après validation, il convient d'imprimer la demande, la signer puis la déposer directement dans l'application DEPFIC-Dépôt des fichiers : <https://depfic.education.pf> en se conformant aux instructions de la « Procédure du dépôt des fichiers ».
- **Cette application sera ouverte du mardi 14 avril 2020 au vendredi 24 avril 2020.**

AU-DELA DE CES DELAIS, AUCUNE CANDIDATURE NE SERA ACCEPTEE

Les enseignants qui rencontrent des difficultés de connexion doivent s'adresser au Pôle des ressources humaines du 1^{er} degré (PRH 1) directement par mail : brh1@education.pf.

Pour votre information, les inspecteurs de l'éducation nationale saisiront leur avis dans l'application.

Copies :

MEJ 1
PRH1 1
O.S. 2

Pour la Ministre et par délégation



Thierry DELMAS